

importantes sans survoler d'autres pays et, nous serions bientôt réduits à solliciter des accords avec les nations intéressées. Un tel commencement, il me semble, nous exposerait, à brève échéance, à marchander des privilèges auprès de certains pays ou groupes de nations. Dès le début, nous devrions exercer toute l'influence dont nous disposons en faveur d'une organisation internationale de l'aviation d'après-guerre.

Je n'hésite pas à exprimer beaucoup d'inquiétude devant les difficultés qu'éprouve le monde à progresser dans cette voie. Il y a quelque temps, certains d'entre nous ont exprimé l'espoir qu'une réunion internationale se tiendrait bientôt pour l'étude de ces questions. Une dépêche de la British United Press reçue au pays le 15 février indiquait qu'une conférence concernant l'aviation d'après-guerre devait se tenir quelques semaines après la publication de cette nouvelle, et probablement aux Etats-Unis. La date vers laquelle la conférence devait avoir lieu est passée, mais il n'y a pas eu de convocation.

Cette question a été traitée dans *Time*, livraison du 27 mars. Voici un passage de l'article :

Une conférence aérienne entre des représentants des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la Russie et du Canada devait se tenir à Washington dans la troisième semaine de mars. La troisième semaine s'est écoulée sans qu'il y ait eu de conférence, mais il y a eu force conjectures. Les réunions projetées étaient censées être de simples réunions préliminaires préparant une conférence solennelle des Nations Unies. Mais il est arrivé que les préliminaires des préliminaires sont devenus une caricature de la délicatesse raffinée avec laquelle les diplomates abordent les affaires étrangères.

Je ne poursuivrai pas la lecture de l'article, mais il donne des détails sur le nombre de projets de conférences internationales qui ont été lancés et il fait remarquer qu'ils sont tous allés à l'eau. *Time* indique ensuite qu'apparemment le mieux que nous puissions espérer, c'est une série de conférences bipartites.

Depuis lors on a souvent fait mention à la Chambre de conférences bipartites et à ce sujet cela semble la pratique reconnue. J'ose espérer que ces conférences bipartites donneront de bons résultats, mais ce ne seront des résultats vraiment bons que si ces réunions aboutissent à une véritable conférence internationale.

Maintenant que le Gouvernement y est allé de sa proposition, soit le projet de convention déposé le 17 mars, a-t-il pris l'initiative de chercher à convoquer une réunion internationale pour l'étude d'un plan? En outre, pendant que se tiennent ces conférences bipartites a-t-il cherché à en tenir une avec une autre nation que celles dont les journaux ont

mentionné les noms? Le premier rang que le Canada occupe parmi les petites nations lui impose de grandes obligations. L'une d'elles consiste à agir de telle sorte que les nations moins peuplées que la nôtre aient le sentiment qu'il y a place pour elles dans les conseils et organismes internationaux d'un genre ou de l'autre. Si le Gouvernement est incapable de décider les grandes puissances à se réunir pour discuter des plans comme celui-ci, j'espère qu'il s'abouchera avec les petits pays de l'Amérique du Sud et d'autres parties du monde et s'assurera de leur appui et de leur collaboration en vue de réaliser ce qu'il cherche à établir dans ce projet d'accord. Je puis relever bien des lacunes dans cette convention, mais je ne m'y arrêterai pas plus que je ne l'ai déjà fait. Il importe de réaliser quelque chose de ce genre et, à mon sens, les petites lacunes qui pourront se révéler ne sont pas très importantes.

J'ai peut-être été long à poser ma question, mais la voici: le Gouvernement a-t-il pris l'initiative en matière de conférences bipartites ou s'est-il efforcé de convoquer une conférence internationale? J'espère qu'il répondra par l'affirmative. Dans le cas contraire, j'espère que le ministre pourra nous donner l'assurance que le Gouvernement s'efforcera de réaliser ce genre de chose aussi tôt que possible.

L'hon. M. HOWE: Le gouvernement canadien a conféré avec tous les dominions britanniques, avec les Indes, avec le gouvernement anglais et avec celui des Etats-Unis, et leur a signifié son désir de prendre part à une conférence internationale où de très nombreux pays seront représentés. Toutes les nations qui s'occupent activement de l'aviation civile d'après-guerre visent au même objectif. A l'heure actuelle, plusieurs s'occupent de concilier les vues des divers pays; lorsque la conférence aura lieu, l'accord deviendra plus facile à réaliser.

Le Canada prend des mesures actives en ce sens, mais il faut reconnaître que nul groupe de petits pays ne saurait avoir une bien grande influence, en dernière analyse. On peut douter je crois, qu'il soit sage d'essayer de grouper les petits pays en un bloc à l'occasion d'une telle conférence. Jusqu'ici, le Canada est le seul pays qui ait exposé en détail sa ligne de conduite pour l'après-guerre et je crois que cela nous a valu quelque avantage. Le programme du Canada a été examiné et commenté un peu partout et le fait qu'il comporte des propositions concrètes tendra, je crois, à encourager les autres pays à exposer en détail leur attitude. Je pense que nous apportons une contribution à un règlement définitif de la question. Autant que je sache, aucune mesure que nous pourrions prendre en